



Avis public : Report de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MRC DE MÉKINAC, QUE :

La vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes est reportée au lundi 5 octobre 2020 à 10 h à la salle Armand-Marchand située au 375 rue Adrien-Bélisle à Saint-Tite.

Prendre note que le port du masque est obligatoire et que les règles de distanciation s'appliquent.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle en raison des directives émises par le gouvernement du Québec (Arrêtés [2020-014](#) et [2020-058](#)). L'objectif de cette modalité est de permettre la continuité des procédures, sans compromettre la santé des employés et des citoyens.

Vous pouvez consulter la liste des immeubles à être vendue (préavis de vente) sur le site internet de la MRC de Mékinac à l'adresse suivante : <https://www.mrcmekinac.com/mrc-mekinac-1/avis-publics/>

Donné à Saint-Tite, le 16 septembre 2020

Nathalie Groleau

Directrice générale et secrétaire-trésorière